

Modèles économiques : que choisir entre la chèvre et le chou?

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **34 (1997)**

Heft 1290

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1015021>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Même la brique et le béton sont des feux de paille

Le programme de relance de la Confédération est peu imaginatif: 550 millions dans le béton. Il ne prend pas en compte d'autres secteurs à dynamiser sur le long terme: l'énergie et la formation.

L'AUGMENTATION SENSIBLE DU taux de chômage et une industrie de la construction sinistrée ont suscité des appels pressants, notamment de la part des syndicats, en faveur d'une action rapide de relance économique. Dans cette perspective, la priorité a été donnée aux investissements dans les travaux publics et la construction. Le Conseil fédéral, d'abord réticent à cause de l'état des finances publiques, s'est finalement déclaré prêt à débloquent 550 millions de francs.

L'énergie est une source d'emploi

Cette relance par le béton n'enthousiasme guère. Même si elle peut déployer assez vite des effets et suppléer une demande toujours anémique, elle ne vise pas les deux mamelles de l'économie helvétique, le développement technologique et la formation. C'est pourquoi la récente proposition de Moritz Leuenberger d'intégrer dans ce programme un volet énergétique est à saluer.

La gestion énergétique est un domaine taillé à la mesure de la Suisse. Elle

implique la maîtrise de technologies de pointe, avec à la clé un marché d'exportation prometteur, la création d'emplois qualifiés et peut déboucher sur des économies substantielles. Nous déboursions annuellement 20 milliards de francs pour notre approvisionnement énergétique, importé à 85%, mais seuls 40% de cette énergie nous est vraiment utile en termes de force mécanique et de chaleur. Les pertes nous coûtent donc 12 milliards.

Swissolar, l'association suisse pour l'énergie solaire, estime qu'une aide publique de 200 millions de francs induirait des dépenses d'investissement de 1,6 milliard, soit 12 à 16000 emplois par an et un allègement de l'assurance chômage de 460 millions. Une taxe d'orientation de 0,6 centime par kWh d'origine fossile rapporterait un milliard par an qui, réinvesti dans les économies d'énergie et les énergies renouvelables, permettrait la création de 60 à 80000 emplois.

Formation à perfectionner

Deux parlementaires fédéraux, le socialiste bernois Alexander Tschäppät et le libéral bâlois Christoph Eymann

lancent l'idée d'intégrer un volet sur la formation dans le programme de relance: formation continue des maîtres d'apprentissage, promotion des cultures et des langues asiatiques et russe pour affronter les nouveaux marchés notamment. Peter Hasler, directeur de l'Association patronale suisse, propose une année de mise à niveau en classe et en entreprise pour les jeunes sans place d'apprentissage et l'accès à Internet pour toutes les classes terminales de la scolarité obligatoire.

Un programme de relance à court et moyen terme

Ces différents volets, judicieusement pondérés, devraient permettre de composer un programme de relance pour le court et le moyen terme, dans la perspective d'un développement durable. Bien conçue, concentrée sur des actions à effets multiplicateurs, la gerbe pourrait faire mieux qu'un feu de paille. *jd*

MODÈLES ÉCONOMIQUES

Que choisir entre la chèvre et le chou?

LA COMMISSION EUROPÉENNE vient de publier son rapport économique annuel. Comparant l'Europe et les Etats-Unis, elle constate qu'au cours des vingt dernières années, la productivité économique a progressé trois fois plus vite sur le Vieux Continent. Cette amélioration de la productivité est à mettre au compte, à parts égales, du progrès technique et de la substitution du capital au travail. Pourquoi cette substitution beaucoup plus marquée en Europe? Parce que les salaires européens ont continué de progresser mal-

gré les deux chocs pétroliers des années 70 et 80. Pour rester concurrentielles, les entreprises ont donc augmenté leur productivité en rationalisant leur appareil de production. Avec comme résultat le développement du chômage.

Les Etats-Unis, au contraire, ont joué sur la baisse des salaires réels. Ils n'ont accru que faiblement leur productivité et développé l'emploi. Avec comme résultat l'accroissement des inégalités sociales et la paupérisation d'une partie des salariés. *jd*

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (*jd*)

Rédaction:

Claude Pahud (*cp*)

Géraldine Savary (*gs*)

Ont collaboré à ce numéro:

André Gavillet (*ag*)

Jacques Guyaz (*jq*)

Yvette Jaggi (*yl*)

Charles-F. Pochon (*cfp*)

Le Débat: Jean Steinauer

Composition et maquette:

Françoise Gavillet,

Claude Pahud,

Géraldine Savary

Secrétariat: Murielle Gay-Crosier

Administrateur délégué: Luc Thévenoz

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA,
Renens

Abonnement annuel: 85 francs

Etudiants, apprentis: 60 francs

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Téléphone: 021/312 69 10

Télécopie: 021/312 80 40

E-mail: domaine.public@span.ch

CCP: 10-15527-9